



BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPAL

SOMMAIRE

Le mot du Maire	→ 2
PLU	→ 2
Le tri simplifié	→ 3
Saison estivale	→ 4
Centre aéré	→ 6
Budget 2019	→ 7
A travers la Cité	→ 10
Associations	→ 11
Conseil Municipal	→ 14
La vie de la Cité	→ 16

à l'ombre du baou

n°47 - mai 2019



Annotaines, Annotains, chers amis

Ce numéro de « A l'ombre du Baou » sera consacré en grande partie à vous présenter les comptes financiers de notre commune, que vous trouverez en pages intérieures.

Grâce à un résultat positif de 383 171,25€ pour l'exercice 2018, ce budget équilibré a été réalisé, cette année encore, sans augmentation des taux de la fiscalité locale, tout en maintenant un volume d'investissement conséquent, à hauteur de 2 989 721,87 €.

C'est ainsi que nous avons programmé, pour cette année 2019, la poursuite des grandes opérations de renouvellement et d'amélioration des espaces et équipements publics de notre commune :

- la deuxième tranche de réfection des rues du Centre Ancien, Rue Droite, Rue du Four (travaux achevés à ce jour)

- lancement de la réhabilitation de la piscine (études, mise en place des financements)

- programme de voirie (accès et stationnement au centre équestre,

parking de la salle de sports...)

- renouvellement du matériel et des équipements de nos services techniques avec notamment l'achat d'une nouvelle balayeuse

Vous trouverez également dans ce bulletin d'information une liste des principales autres dépenses envisagées pour continuer à améliorer la vie des annotains, leur environnement et préserver leur patrimoine, sans oublier le programme d'animations estivales, en cours de finalisation, qui contribue grandement à l'attractivité de notre cité.

Je souhaiterais aussi évoquer les 3 grandes opérations portées par la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon, qui sont entrées en phase active :

- création d'un atelier de transformation de la châtaigne et de production de jus de fruits sur le site de la Respiedo (dépôt des autorisations au titre de l'urbanisme et première tranche de travaux)

- construction d'un gymnase

(constitution d'un comité de pilotage, choix de l'implantation, études et autorisations au titre de l'urbanisme)

- abaissement du seuil du pont de la Vaire pour rectifier le profil du lit de la rivière et conforter l'ouvrage (études préalables, définition des travaux et plan de financement)

Je terminerai en signalant aux familles qui ont de jeunes enfants que nous avons enfin abouti dans notre démarche de création d'un centre aéré. Celui-ci, porté par la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon et organisé, pour cette année, sous forme d'antenne de celui d'Entrevaux, sera effectif dès le mois de juillet ; ce bulletin vous fournit tous les éléments pour y inscrire vos enfants.

Comme vous le voyez, Annot continue à aller de l'avant !

Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure, chers amis annotains, de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean BALLESTER
Maire d'Annot



PLU (Plan Local d'Urbanisme)

En France, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal.

Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ».

A Annot, lors de sa réunion du 15 avril 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon a adopté à l'unanimité le projet de PLU de la commune d'Annot.

Cette décision permet désormais l'engagement de la concertation publique sur ce document, qui engage notre commune pour les décennies à venir.

L'enquête publique sera ouverte dans les jours qui viennent pour une approbation du document en fin d'été.

Nous vous tiendrons informés des dates et modalités afin que chacun puisse s'exprimer sur ce sujet.

Depuis le 1er avril, les habitants des Alpes de Haute-Provence peuvent trier tous leurs emballages

En 2019, le SYDEVOM 04 s'engage à faire progresser le recyclage des emballages et papiers dans le département en mettant en œuvre l'extension des consignes de tri à tous les emballages.

Depuis le 1er avril, l'ensemble des habitants du département des Alpes de Haute-Provence peut trier 100% des emballages, y compris tous les emballages en plastique.

Cette évolution, permise notamment par la modernisation du centre de tri de Manosque, contribue à l'amélioration des performances de la collecte sélective tout en simplifiant le geste de tri des habitants.

Mise en place de l'extension des consignes de tri dans les Alpes de Haute-Provence

En France, environ un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique est utilisé chaque année. Jusqu'à présent, dans les Alpes de Haute-Provence, seule une partie de ces emballages –les bouteilles et les flacons– pouvaient être triés. Depuis le 1er avril 2019, le bac de tri s'ouvre à l'ensemble des emballages en plastiques : barquettes, films, pots, sachets, blisters et sacs.

Des évolutions possibles grâce à la modernisation du centre de tri de Manosque

La modernisation du centre de tri de Manosque était une étape préalable indispensable à la mise en place de l'extension des consignes de tri dans le département. De nouveaux équipements y ont été installés (chaîne de tri, trieurs optiques, séparateur de plastique) pour désormais accueillir et trier tous les emballages plastiques, ainsi que les petits métaux.

Optimiser la collecte pour un tri performant à un coût maîtrisé

Le tri de l'ensemble des emballages va générer des volumes supplémentaires dans les bacs de tri. Une étude a été menée afin d'évaluer l'impact de ces changements. Ainsi, les collectivités du département ont saisi cette opportunité pour engager une réflexion plus globale sur l'optimisation de la collecte sélective. Principale conclusion : des points d'apport volontaire supplémentaires (plus de 400), vont être déployés. En proposant des points plus nombreux, plus proches des habitations et accessibles en permanence, la collecte en point d'apport volontaire (PAV) est particulièrement adaptée aux territoires ruraux permettant d'optimiser les tournées des chauffeurs et ainsi maîtriser les coûts de collecte.

A Annot, c'est la communauté de communes qui mettra en œuvre ce déploiement. 8 nouveaux points d'apport seront ainsi créés : les Scaffarels, Avenue du Foulon, Avenue de la gare, Pont de la Vaïre, Collège, Parking d'Intermarché, Promenade de Vérimande et Clos de Platel. Ils viendront s'ajouter aux 9 qui existent déjà aujourd'hui.



Les chiffres du recyclage dans le département des Alpes de Haute-Provence

En 2017, chaque habitant du département des Alpes de Haute-Provence a trié en moyenne 55.8 kg d'emballages ménagers et de papiers. Ces performances, supérieures à la moyenne régionale (50.8 kg/hab) mais inférieures à la moyenne nationale (70 kg/hab), se répartissent comme suit :

emballages légers : 11.0 kg/hab / emballages en verres : 29.2kg/hab / papiers : 15.6 kg/hab



La nouvelle saison d'animation est dans les starting-blocks !

Encore une fois, en pareille période, nous nous retrouvons à la veille d'une saison d'animation des plus prometteuse, avec des thématiques pour tous les publics...

LES INDÉMODABLES

Retrouvez vos animations préférées comme la Fête de la Musique (21 Juin) où nous accueillerons cette année le Centre Culturel d'Annot, la chorale Cant' Annot et le groupe de jazz manouche « un nerf de swing » pour faire danser le tout Annot ! Retrouvez les incontournables vide-greniers le 23 juin et le 25 août ainsi qu'une pièce de théâtre le 8 juillet avec la suite de « des douanes et vous » : "Au café du braconnier".

Venez assister au retour de la troupe qui a fait tant d'émules la saison passée : « Charlie et le Major Jazz Gang » qui se produira sur le thème du boogie-woogie le 15 juillet. La saison sera ponctuée des projections vidéo historiques bien

que rocambolesques, le 29 juillet et 12 août, et par la désormais célèbre journée des jeux en bois géants (14 août). Cette année les quatre séances de cinéma de plein air auront lieu sur la place du Coulet, notez dans vos agendas la séance gratuite du jeudi 22 août : « Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre » !

Vous retrouverez bien sûr les animations pour les enfants : tournoi de foot, olympiades, ateliers de loisirs créatifs de Gisèle, 4 cirques pendant l'été, des concours de boules et bien d'autres encore.

LES TANT ATTENDUES

Certains événements ont fait leurs preuves et reviendront dans de nouvelles versions améliorées.

La montée à Colle-Basse (Dimanche 7 juillet) : après une première édition bien réussie, cette fête champêtre prend son essor ; le principe est de monter à Colle Basse, à pieds afin de se retrouver pour un bon repas, une sieste et des animations. C'est la randonnée qui est mise à l'honneur, grâce à notre partenaire Annot Rando, qui met en place trois départs : depuis Annot, depuis Allons, ainsi qu'une boucle familiale depuis le parking de Colle-Basse. Attention, l'inscription est obligatoire.

Depuis des années, la Color'Run ravissait petits et grands. Le 13 juillet, vous adorerez « la Guerre des Couleurs » ! Cette drôle de guerre utilise de la peinture corporelle liquide et se déroule en trois étapes : l'échauffement ambiance zumba, la course puis la bataille :

- la course. Vous courez sur une boucle réduite. A chaque passage sur la ligne de départ, une équipe vous « colore » avec des pistolets à peinture !

- la bataille. Entrez dans l'arène pour la grande bataille d'éponges : immergez vos bombes-éponges et jetez-les sur l'équipe adverse !

Après cette après-midi pleine de couleur(s), vous aurez le loisir de flâner sur le marché nocturne en attendant le bal et le feu d'artifice.

Le Annot Circus Show, le 17 juillet, met le cirque à l'honneur en proposant gratuitement des ateliers pour





enfants le matin et deux spectacles de cirque, avec au programme : trapèze, jonglerie, balle, massue, passing, mat chinois... plein de surprises et de rebondissements où les rires sont toujours présents.

Du côté des associations, certaines dates ont déjà été confirmées par les organisateurs avec notamment comme temps forts le loto du Comité des Fêtes le 8 août et surtout la Fête Provençale organisée par l'association folklorique Artémise le samedi 20 juillet.

Côté culture, la médiathèque s'associe à la ludothèque pour organiser une « Murder Party » le samedi 6 juillet, véritable jeu de rôle social mêlant intrigue et suspense. Ils organisent également un véritable petit parc d'attraction littéraire et ludique le vendredi 19 juillet. La médiathèque vous invite au troc-livre le samedi 13 juillet au matin.

Le ventrigrisse géant revient en force dans la Rue du Four avec près de 100 mètres de tapis de glisse bordés de boudins gonflables ! L'organisation se professionnalise avec 2 dates : le mardi 23 juillet et le samedi 10 août !



Le 30 juillet, c'est la « Nuit des Etoiles » avec observations au télescope, projection sur écran géant et explications d'astrophysiciens professionnels. Cet événement culturel et convivial fait rêver, et ces observations uniques nous font comprendre notre place dans l'univers.

Le lundi 5 août, petits et grands pourront se retrouver à la tombée de la nuit pour partager un moment « nature » sous les faisceaux des lampes frontales avec la rando nocturne. A nouveau un partenariat avec Annot'Rando, et l'inscription est obligatoire.



LES NOUVEAUTÉS

En partenariat avec la Mairie, l'APE organise une action de citoyenneté, avec le ramassage des déchets dans le village et les alentours. Cette belle initiative a pour but de sensibiliser petits et grands au respect de notre beau village et son environnement, ainsi que du travail effectué quotidiennement par les services municipaux pour qu'il en soit ainsi. Tout le monde est donc invité le samedi 22 juin à participer à cette après-midi solidaire. Nous rappelons également que chaque premier samedi de juillet, l'AAPMA entrevalaise organise une journée nettoyage de la Vaire.

Le temps d'une journée, le dimanche 28 juillet, la Place du Marché sera transformée en circuit de démonstration de karting où s'affronteront des pilotes chevronnés. Une session découverte du karting est ouverte au public entre 11h30 et 14h00. Le 25 août, c'est sur la route de Colle-Basse et pour une « course de côte » que ces fous du volant se tireront la bourre, spectacle garanti !

Le samedi 3 août laissera la place à la journée des artistes. Peintres et sculpteurs d'Annot exposeront leurs œuvres dans le village. Une carte du circuit d'exposition permettra de découvrir les œuvres et leurs concepteurs. Le soir un spectacle poétique et musical vous attend, retraçant la vie et l'amitié d'Edith PIAF et Jean COCTEAU. Ce spectacle de 5 artistes est mis en valeur par la présence de Jil AIGROT, interprète de la bande originale du film « la Môme ».

Le mardi 13 août, laissez-vous transporter par Michel KAPLAN, hypnotiseur professionnel. Entre mentalisme et hypnose, ce spectacle est un mélange de fascination, de rire et de mystères.

N'hésitez pas à consulter le site internet www.annot-tourisme.com et le calendrier des animations estivales qui sera édité à la fin du mois de juin ; vous y découvrirez aussi de nombreuses animations ludiques et exclusives ; vous trouverez des animations qui améliorent le principe du ballon prisonnier, avec le tournoi de dodgeball qui utilise 5 ballons ou encore l'« Archery tag » qui utilise des arcs et des flèches aux embouts en mousse. Le tournoi de « Détanque » quant à lui, revisite la pétanque avec des dés en bois qui donnent des points et des pouvoirs spéciaux. Le football aura aussi sa part de renouveau avec des joueurs coincés dans les bulles géantes du « Bubble Foot ». Enfin, une animation familiale d'aventure, le « Cap'Annot », vous fera crapahuter dans les grès pour y trouver des défis fous (constructions d'abris étanche, création de totem, tir de précision, exercice d'orientation...).

Vous voyez, l'été à Annot c'est des vacances et des animations pour toute la famille, alors à vos agendas !

Avec la création de l'Office de Tourisme Intercommunal, la compétence Animation est revenue entièrement à la commune. Ainsi, les inscriptions aux animations ou les réservations se font directement en Mairie, soit par téléphone auprès du numéro du service Animation (07 85 93 68 35), soit en vous rendant au bureau d'accueil du service Animation, qui se trouve dans l'arrière-cour de la Mairie ; les horaires d'ouverture au public sont affichés sur



Ouverture du centre aéré

Du 8 au 26 juillet prochains, le centre aéré ouvrira ses portes à Annot, pour les enfants scolarisés entre 3 et 13 ans.

Des activités variées seront proposées : art, équitation, chasse au trésor, escalade, randonnées, activités en eau vive ou eau plate...

Les inscriptions pourront être prises auprès de Magalie BAILE lors des permanences à l'École d'Annot les 11 et 18 juin de 16h30 à 17h30, ou à l'École d'Entrevaux au bureau de l'ACM.

Le tarif est de 15€ par jour et par enfant, ou 70€ pour 5 jours.

Ce tarif peut être personnalisé par le quotient familial + fratrie + aide au temps libre.

Le panier repas est à la charge des familles ; le goûter étant fourni par l'ACM.

Les renseignements peuvent être pris au 06 71 47 07 90 ou par email : acm@mairie-entrevaux.fr.

Toujours pas d'augmentation de la fiscalité locale !

Le budget 2019 de la commune d'Annot se caractérise par la double volonté de continuer à favoriser l'investissement sans augmenter la fiscalité, pour préserver les annotains, tout en poursuivant le développement des projets d'intérêt général.

Il traduit aussi la réintégration de notre école dans la zone de compétences de la commune, avec notamment le retour de 9 agents au sein des services de la Mairie.

Dans le même temps, la bibliothèque et l'école de musique font le chemin inverse en basculant du côté de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon, entraînant le « départ » de 2 agents.

A la lecture des chiffres, en fonctionnement comme en investissement, vous pourrez constater la poursuite de la baisse du poids de la dette : 4,49% en 2018 (capital + intérêts) contre 4,21% en 2019.

C'est là le résultat de la renégociation de certains prêts et de l'évolution naturelle du désendettement de la commune.

Ainsi la dette d'Annot se monte, pour 2019, à 2 313 876,64 € sur le budget général (hors prêt relais) et à 2 024 139,65 € sur le budget de l'eau et de l'assainissement.

Elle a été ramenée à un niveau légèrement inférieur à celui de 2013 (2 482 304,92 €) pour le budget général et pratiquement égal à celui de 2009 pour le budget de l'eau et de l'assainissement (2 045 657,21 €).

OPÉRATIONS 2019

Vous trouverez ci-après les nouvelles opérations programmées pour cette année, qui seront réalisées hors fonctionnement courant (les montants sont présentés en TTC) :

- 2ème tranche de réfection des rues du centre ancien, eau, assainissement et pavage : 720 000 €
- réhabilitation de la piscine, études, autorisations au titre de l'urbanisme, provision pour une première tranche de travaux : 873 998 €
- achat d'une nouvelle balayeuse : 100 000 €
- réfection complète de la toiture de la crèche : 100 000 €
- réfection de la toiture de la chapelle de Rouaine : 60 000 €
- mise en sécurité et études de structure à la chapelle de Vérimande avant travaux de confortement : 20 000 €
- voirie et stationnement au droit du centre équestre : 50 000 €
- parking de la salle de sports, mise en enrobé : 20 000 €
- achat de tablettes numériques et de matériel informatique pour l'école : 8 000 €
- réfection du sol souple des classes maternelles : 7 500 €
- remplacement du mobilier de la cantine : 6 000 €

Le réaménagement de la cour de la Mairie se fera après les travaux prévus dans le cadre de l'extension des consignes de tri en fin d'année.

La réfection totale, eau, assainissement, grilles et caniveaux, couche de roulement de la rue du Peirard et de la rue des Vallasses pourrait se faire à l'automne prochain ou début 2020, en fonction de la disponibilité des entreprises et des conditions météo ; elle complètera ainsi la réhabilitation des rues pavées du centre ancien.

D'autres opérations sont à l'étude, elles font déjà l'objet de chiffrages et de demandes de subventions :

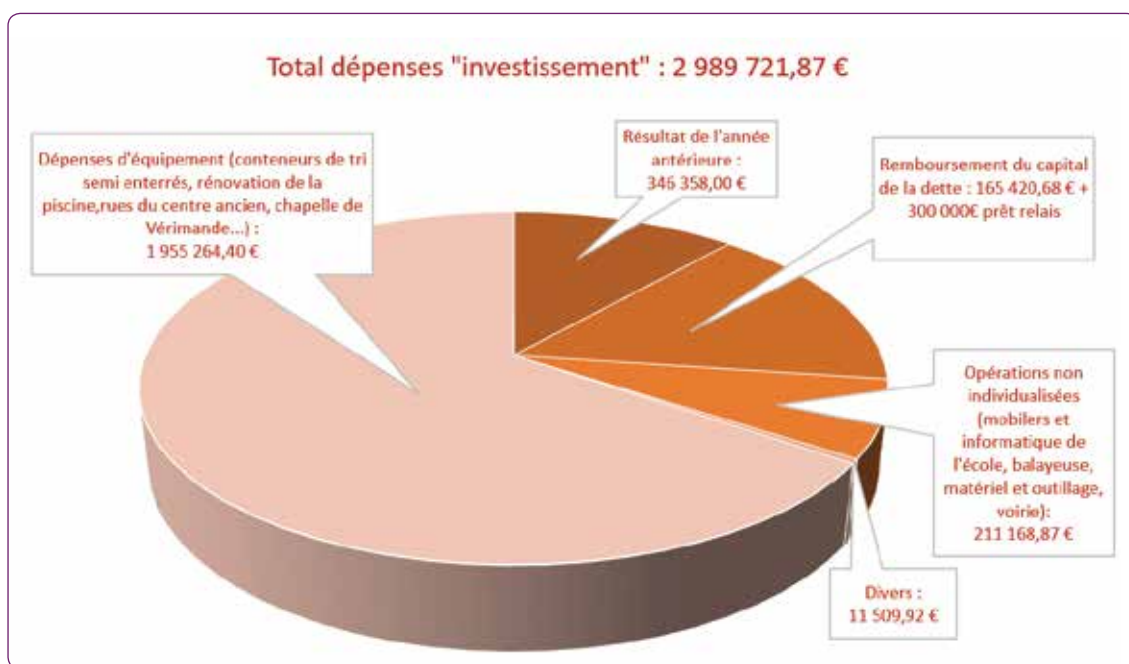
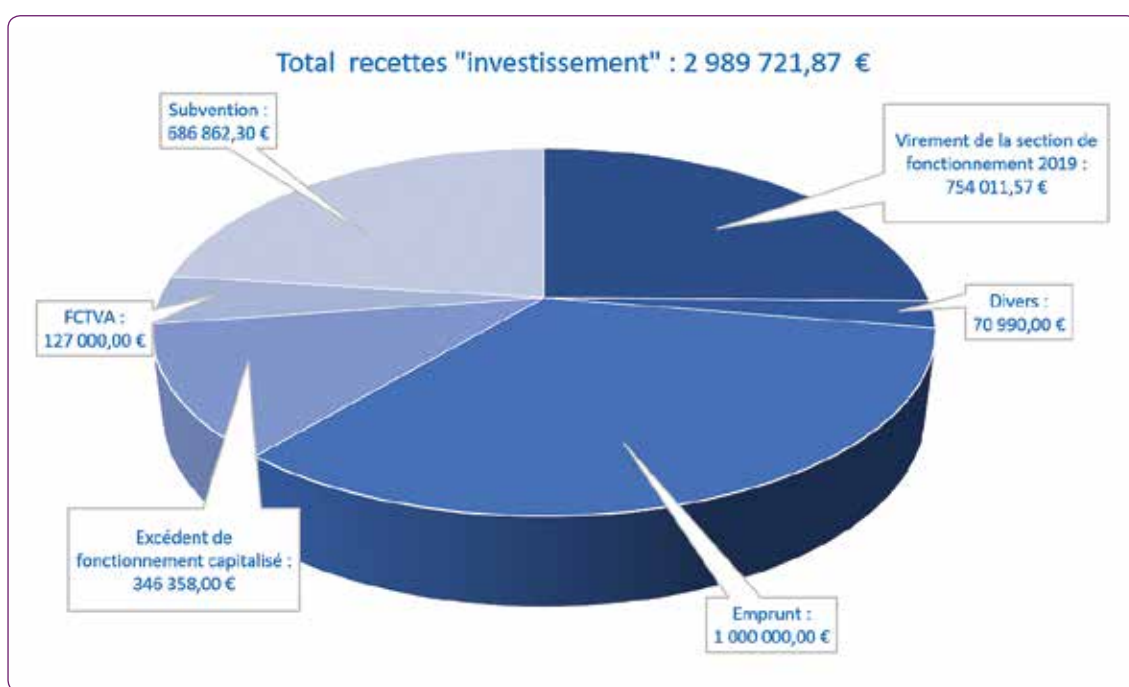
- mise en valeur du four communal, ravalement de la façade, reprise des enduits intérieurs et éclairage
- création d'un parcours de l'eau dans le vieux village, réparations et mise en valeur du lavoir St-Martin au Peirard, changement des dalles de couverture du canal communal dans sa traversée du village et pose de plaques historiques avec photos anciennes.

Les 4 budgets de la commune ont été votés lors du Conseil Municipal du 4 avril 2019.

Ils se présentent comme suit :

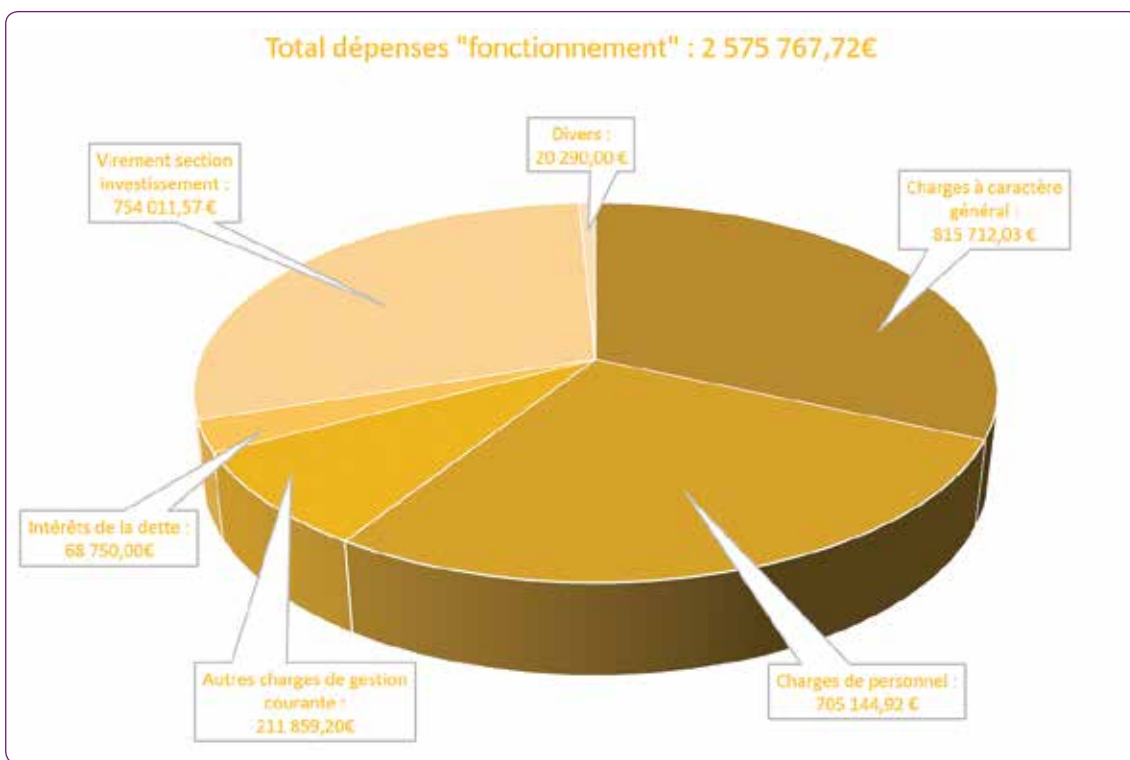
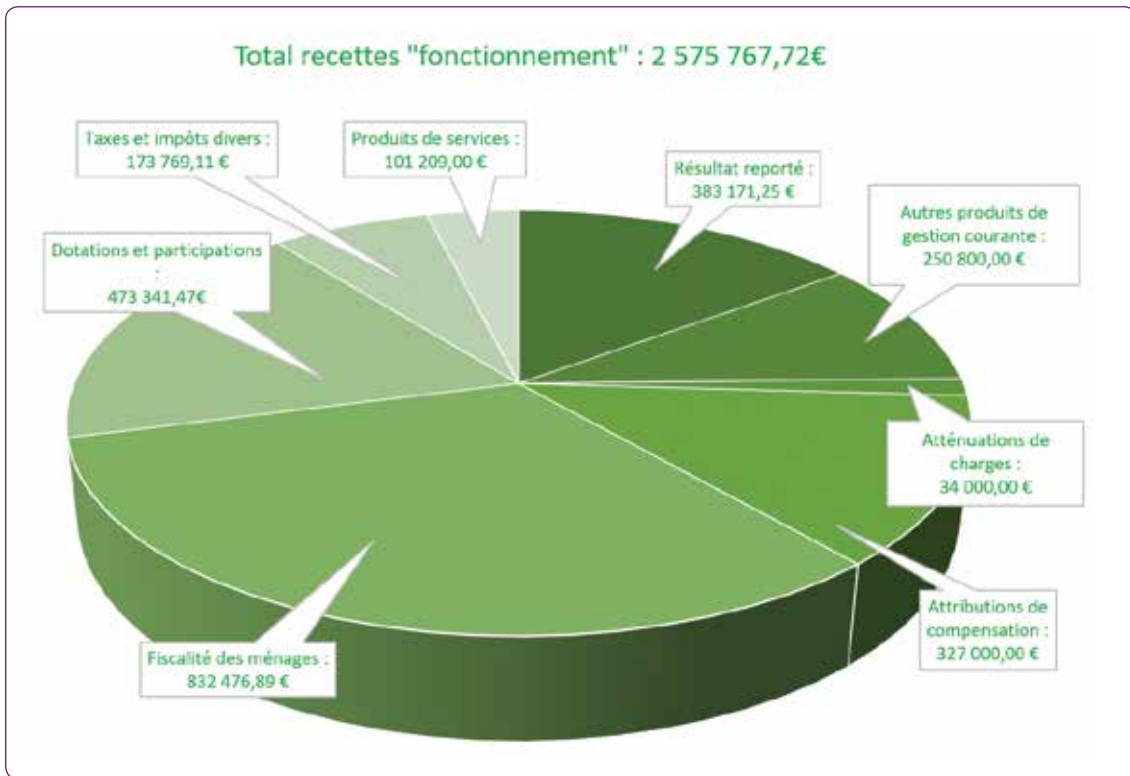
	Fonctionnement		Investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Budget général <i>11 pour 2 contre 1 abstention</i>	2 575 767,72 €	2 575 767,72 €	2 989 721,87 €	2 989 721,87 €
Budget eau & assainissement <i>unanimité</i>	367 052,00 €	367 052,00 €	204 246,12 €	204 246,12 €
Budget des pompes funèbres <i>unanimité</i>	12 915,95 €	12 915,95 €	8 092,12 €	8 092,12 €
Budget lotissement «la Ribière» <i>unanimité</i>	54 080,00 €	54 080,00 €	54 080,00 €	54 080,00 €
Budget de l'Ecole <i>unanimité</i>	20 000,00 €	20 000,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT DANS LE BUDGET GÉNÉRAL





SECTION DE FONCTIONNEMENT DANS LE BUDGET GÉNÉRAL



En ce qui concerne les taux des taxes locales, ils restent inchangés :

Vote : 12 pour, 2 contre	Taux inchangés	Produit fiscal attendu
taxe d'habitation	20,74 %	353 409,60 €
taxe foncière bâtie	30,55 %	468 026,00 €
taxe foncière non bâtie	94,37 %	11 041,29 €



Dans le centre ancien, le nouveau pavage est en place

Dans le cadre des travaux de réfection des rues et des réseaux dans le centre ancien, un nouveau pavage a été mis en place.

Des travaux de grande envergure à en juger par les photos, mais qui au final permettent un accès beaucoup plus sécurisé et procurent un aspect esthétique de tout premier ordre à ces rues qui font la beauté de notre village.

Ainsi, les efforts engagés et poursuivis depuis de nombreuses années contribuent à redonner de l'attrait à notre village, au bénéfice de nos concitoyens mais aussi des nombreux touristes qui nous rendent visite.



Les évènements à venir dans le village

Un mois de juin très chargé dans notre village, avec le retour cette année de l'Enduro d'Annot, organisé par le Moto Club et soutenu par le multiple Champion du Monde Antoine MEO. Le week-end d'après viendra le moment de fêter Saint-Fortunat sous la conduite du Comité de Fêtes.

Le Service Animation de la Mairie organise également à la fin juin son traditionnel vide-grenier.

Merci à nos jeunes bénévoles de porter haut et fort les couleurs de notre village, et de contribuer à son rayonnement !





VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Les associations qui le souhaitent ont la possibilité de demander une subvention à la Mairie, qui sera instruite par la Commission «Sports, Loisirs, Associations».

Nous vous rappelons que cette demande doit être constituée des pièces suivantes :

- un courrier de demande à Monsieur Le Maire
- un bilan moral et financier
- le budget primitif de l'année N
- la composition du Conseil d'Administration et du Bureau (notamment pour les nouvelles associations et celles qui ont effectué des changements de responsables).

Egalement, depuis 2019, un numéro de SIRET est obligatoire pour les associations qui perçoivent des subventions de collectivités locales. Sans celui-ci, la Mairie sera dans l'impossibilité de verser une subvention.

Vous pouvez demander un numéro de SIRET à l'INSEE-Centre Statistique de Metz CSSL - Pôle Sirene des associations -32 Avenue Malraux - 57046 METZ CEDEX ou par mail : sirene-associations@insee.fr (joindre une copie des statuts et la copie de l'extrait paru au JO).

ADMR

Premier réseau associatif national de services à la personne, l'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Les salariés et bénévoles de notre association ADMR se mobilisent au quotidien pour répondre aux grands défis de la société : soutien à l'autonomie des personnes âgées, accompagnement des personnes en situation de handicap, services aux familles, soutien aux personnes en difficulté.

Nous innovons pour construire une société plus inclusive et solidaire, contribuant au développement du lien social sur notre territoire.

Ce sont les valeurs d'universalité, de solidarité et d'entraide qui animent l'engagement de chacun d'entre nous.

NOUVEAUTE 2019

L'équipe de l'ADMR d'Annot se renforce avec la présence de Lionel Guibert.

De nouvelles prestations sont possibles. A savoir :

- service MULTIMEDIA (aide administrative, internet...)
- petits travaux (jardinage, bricolage...)

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tous renseignements

Nous répondrons à vos questions !

ADMR d'ANNOT

Le Campus

Place du Germe 04240 ANNOT

Tel 04 92 83 29 23

Mail : admr.annot@wanadoo.fr



Cant'Annot

CANT'ANNOT poursuit son chemin qui a engendré, cette saison encore, de très belles rencontres : les amis choristes de Canto Verdoun lors d'un concert partagé à Colmars-les-Alpes en Octobre, SISTER GRACE - l'une des plus belles voix Gospels - qui a généreusement fait participer nos chanteurs à son concert de Novembre à Annot après le week-end Master Class Gospels qu'elle a prodigué, les enfants de l'école lors de la journée Marché de Noël et Téléthon en décembre, les aînés avec lesquels les chanteurs ont eu le plaisir de partager une soirée chantante et conviviale en avril.

En interne, les membres du groupe ont partagé la galette des rois en début d'année et un stage sur un week-end de mars a permis un travail intensif pour se préparer à nous donner le meilleur pour les prochains événements : la fête de la musique à laquelle le groupe participera comme chaque année et le principal sera le concert de fin de saison, avec cette année tous les élèves de l'école primaire, le samedi 15 juin à 18h en l'Eglise Saint-Jean Baptiste d'Annot.

Vous êtes invités à venir nombreux partager avec les membres de cette sympathique association ce moment heureux et émouvant qui réunira ceux qui aiment la musique et le chant quel que soit leur âge.



Rhapsodie

Les actions de l'association :

1 - 50 adhérents et plus de 20 élèves ont participé en Décembre au Téléthon sur la place du village d'Annot

2 - Le centre a également organisé 2 journées autour du 20ème printemps des poètes, une sur Sausses et une sur Annot. Ceci en partenariat avec la médiathèque d'Annot, «Annot 1 scène 4» et l'association «Dire Lire»

Lors de ces deux rencontres, la poésie bien sûr était au rendez-vous, mais aussi la musique avec un spectacle des élèves du centre en piano et chant, poterie, capoeira.

Une douzaine d'exposants a rejoint le groupe afin de célébrer la beauté de l'art.

L'association a réuni plus de 100 personnes sur les 2 événements.

3 - Les élèves de la classe de chant sont allés jouer dans la maison de retraite « Villa Foch » à Nice et ainsi ont fait connaître le village d'Annot et ses talents

4 - Lors de vacances scolaires des « ateliers découverte » ont été organisés autour des percussions, de la capoeira, du chant, du kamishibai, de la poésie et de l'anglais. 36 personnes ont été réunies pour ces ateliers, dont la «Maison d'Amélie»

Les prochaines actions de l'association (Mai et Juin) :

1- Fête de la musique à Annot

2- Participation à « C'est du Grand Art pour les tout petits »

L'association est également en relation avec le collège d'Annot pour l'année scolaire 2019-2020.





ADPC

En partenariat avec la municipalité, l'ADPC présente une exposition originale tout l'été, au Musée Regain.

Sur le thème de la «Belle Epoque», cette exposition nous présentera les bouleversements que connaîtra Annot entre les années 1880 et 1914 : le tourisme naissant, ses grès spectaculaires, ses grands hôtels de luxe et leur fréquentation par une clientèle fortunée du grand Monde, les tentatives de station thermale, et enfin l'arrivée du train à vapeur en 1908...

Cette période a profondément bouleversé la vie de nos vallées et nous a fait quasiment passer du XVIème siècle à l'époque moderne, notamment avec les débuts de la construction de la ligne Nice-Digne qui durera trente ans, et qui va révolutionner notre société et notre train de vie, dès 1880.

Une exposition à ne pas manquer et qui s'annonce passionnante tant Jean-Louis DAMON, Président de l'ADPC, s'attache à apporter beaucoup de précision, tout en étant riche en anecdotes croustillantes à même de nous replonger dans ces ambiances d'antan appréciées du plus grand nombre.



Club des 4 saisons

Pour adhérer au club, il n'y a pas d'âge requis : retraité où pas vous êtes les bienvenus.

Le but du club est de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur, pour au final passer de bons moments.

Le club est ouvert chaque mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

Les activités proposées sont : jeux de cartes ou de sociétés, des lotos avec lots, des journées papotage, des repas soit au local de l'association soit au restaurant (pour les fêtes de fin d'année, par exemple), des sorties à la journée (Vintimille, fêtes dans un village...), des sorties en voyage organisé... Pour le plaisir de celles et ceux qui le souhaitent, un lundi par mois est dédié à la dictée. Une à deux fois par an, le club vous propose de vérifier vos connaissances du code de la route.

En lien avec des professionnels, des journées bilans auditions sont proposées gratuitement.

Deux fois par an des entreprises viennent présenter des produits divers : matériels, détente, literie, cuisine, santé, produits naturels... Aucune obligation d'achat et cela reste un bon moment puisque tout se termine par un repas en commun. Dans tous les cas, le club reste ouvert à toutes nouvelles propositions d'activité.

L'adhésion au club est de 15 €.





15 novembre 2018

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES DANS LE CADRE DES TRANSFERTS DE COMPETENCE AU 1ER JANVIER 2019

Au 1er janvier 2019, la commune assurera les compétences « service des écoles » et « service périscolaire » ; il faut donc créer tous les emplois qui correspondent à ces services :

- 2 postes d'Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelle à temps non complet 30/35ème,
- 2 postes d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps non-complet 34/35ème,
- 2 postes d'adjoint technique territorial à temps non complet 28/35ème
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 23/35ème
- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 10/35ème pour besoin occasionnel accroissement d'activité

D'autre part au 1er janvier 2019, les compétences « école de musique » et « lecture publique » seront transférés à la CCAPV, ainsi que les personnels affectés à ces services, il convient donc de supprimer leur poste.

La suppression de ces 2 postes sera effective au 1er janvier 2019, dès lors que les agents seront nommés sur leur nouveau poste :

- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 20/35ème
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet.

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 0

TARIF DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE DANS LE CADRE DU SERVICE PERISCOLAIRE DE L'ECOLE

Dans le cadre du transfert des compétences « service des école » et « services périscolaire », nous devons délibérer des tarifs de la cantine et de la garderie du midi, la garderie du matin et du soir étant gratuite.

Le Maire propose de conserver les tarifs actuels :

- service de restauration périscolaire à 3,00 € le repas
- service de garderie périscolaire à 1,20 € par jour

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 0

DEMANDE DE SUBVENTION PATRIMOINE DU CENTRE ANCIEN DANS LE CADRE DU FEADER

Dans le cadre de l'appel à projet FEADER 2014-2020, « conservation, actions culturelles et mise en valeur du patrimoine », nous pouvons demander une subvention pour la réfection du pavage de la rue droite, et la réfection de la façade et l'intérieur du four.

Le montant de la subvention du FEADER est de 53 % du montant de l'aide publique soit 80 % du montant total éligible qui est 100 000 €.

Estimation des travaux HT :

- Rue Droite, pavage : 58 970 €
- Rue du Four, reprise de la façade extérieure : 27 500 €
- Rue du Four, reprise intérieure du local : 10 940 €

TOTAL : 97 410 € HT

Plan de financement :

- FEADER 42% : 40 912 €
- Conseil Régional 38% : 37 016 €
- Total aides publiques 80% : 77 928 €

Autofinancement 20% : 19 482 €

Pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Cant'Annot : 500 €
- Annot'Rando : 500 €
- Association Judo : 400 €
- Explor'art : 200 €
- Amicale des Bravadiers : 1 000 €
- ACEMA (école de musique) : 1 000 €
- Foyer Collège : 500 €
- Jardins potagers : 150 €
- Keur jardin : 150 €

Pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

12 décembre 2018

TARIF DE LA REDEVANCE EAU ASSAINISSEMENT 2019

L'Agence de l'Eau demande qu'en vue de l'adoption du budget 2019 de l'eau et de l'assainissement, la commune délibère sur la redevance eau et assainissement 2019 avant la fin de l'année 2018.

Le Maire propose de maintenir le tarif 2018.

Le prix de la redevance totale proposé est de 296,11€ TTC pour le forfait domestique de base, les autres forfaits étant des multiples du forfait de base (TTC) :

- Eau : 160,36€
- Assainissement : 92,40€
- Pollution : 27,26€
- Modernisation Réseaux : 16,09€

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 0

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « ECOLE »

Suite aux décisions des élus de la CCAPV de transférer les compétences « service des écoles » et « services périscolaires » aux communes, la commune doit créer un budget annexe « école » au 1er janvier 2019, dans lequel seront prévues toutes les dépenses liées à la pédagogie (fournitures scolaires, transports des sorties scolaires, animations...).

Ce budget sera un budget annexe

à celui de la commune sur la comptabilité M14, il sera doté d'un montant de 20 000 €.

Pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019

La deuxième tranche de réfection des rues concerne la Rue Capone, (20740,00 € HT), la Rue Droite (78060,00 € HT), la Rue du Moulin (201 120,00 € HT), la Rue du Four (358 705,00 € HT), soit un total de 658 625,00 € HT.

Nous avons déjà sollicité et obtenu le financement de la Région.

Plan de financement !

- FRAT (obtenu) : 150 000,00 €

- DETR 2019 50 %, plafonné à 200 000 € : 200 000,00 €

-Autofinancement : 308 625,00 €

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 0

13 février 2019

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Francis KUHN, conseiller municipal, ayant démissionné, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

Considérant que Monsieur Pierre BERLANDI est le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée, il est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

CREATION DE POSTES SAISONNIERS

En prévision de la prochaine saison estivale, il est nécessaire d'ouvrir les postes de saisonniers suivants :

- à la piscine : deux postes d'ETAPS à temps complet

- au service technique pour 2 mois : 1 poste à temps non complet 30h/semaine

- au musée pour 2 mois : 1 poste à temps complet

- à la piscine pour le mois d'août : 2 postes à temps complet.

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 0

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Voir pages précédentes.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA RESPÉLIDO A LA CCAPV POUR LA CREATION DE L'ATELIER DE TRANSFORMATION VEGETALE

Dans le cadre de sa compétence se rattachant au développement économique, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon souhaite réaliser un atelier collectif de transformation de la châtaigne et autres productions végétales.

Ce projet a fait l'objet par délibération d'un accord de principe en vue d'une implantation sur la commune d'Annot, plus particulièrement au sein d'un ensemble immobilier appartenant à la commune et dénommé « La Respélido ».

Afin de permettre à la CCAPV de mener à bien ce projet ayant pour terrain d'assiette une partie d'un ensemble immobilier appartenant à la commune, dénommé « La Respélido », il est proposé au Conseil Municipal de s'engager à mettre à disposition ce terrain.

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 0

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Pierre BERLANDI, conseiller municipal, ayant démissionné, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

Considérant que Madame Marie-Line MADELAINE est le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée, elle est installée dans ses fonctions de conseiller municipal.

4 avril 2019

CREATION D'UN COMITE DE JUMELAGE

Dans le but de réaliser le jumelage avec la commune italienne de Casteletto Monferrato, le conseil municipal approuve ce projet et donner son accord à la constitution d'un comité qui sera chargé de la gestion de ce dossier et du suivi des échanges. La commune sera représentée au sein de ce comité par au moins 3 élus.

Pour 14 - Contre 0 - Abstention 0

DEMANDE DU SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

Les rénovations lourdes et structurantes des piscines peuvent être financées pour les communes en zone de revitalisation rurale. Nous pouvons donc prétendre à une subvention de cet organisme à hauteur de 20 % du montant HT des travaux.

Le montant estimé des travaux est de 1.608.000 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- CNDS (20 %) : 321 600 € HT

- Autofinancement (80 %) :

1 286 400 € HT

Pour 12 - Contre 0 - Abstention 2



Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- Madame Brigitte BERMONDY
- Monsieur Jean-Michel MORATO
- Monsieur Adrien CORBIERE
- Madame Thérèse PRASOW
- Madame Juliette GUENEAU née BAGGIARINI
- Monsieur Robert CALVI
- Monsieur Jean-Pierre MONGE
- Madame Josette RIPERT née BLANCHERI
- Madame Jeanne BERARD
- Monsieur Michel FLAHAUD
- Madame Sigried PEIXERO née LEISS
- Monsieur Didier RENARD-PARMENTIER
- Madame Simone RATZ née POULAIN
- Madame Colette GAYDE née JACOMET
- Monsieur Henri PABAN

Naissances

Nous vous annonçons avec plaisir la venue au monde de :

- Marius, fils de Mylène et Éric LE ROY
- Timaël, fils d'Aurore TUA et Gannaël PINGRET
- Eythan, fils de Michelle GUIBERT et Yohan ROYERE
- Louise, fille de Laure GRAC et Jeremy CALVI
- Léo, fils de Marine OLIVARI et Aurélien CHANDRE
- Samuel, fils d'Aurélie SENILLON et Edouard TRAN

Nouveaux arrivants

Bienvenue à Annot et bonne installation à :

- Monsieur Pascal VEAU et Madame Audrey BALLAND
- Monsieur et Madame Norbert CESAR et leurs enfants
- Madame Christine PAUMIRET
- Monsieur et Madame Jérôme MARTINEZ et leurs enfants

mémento contacts

POMPIERS.....	18
SAMU.....	15
GENDARMERIE.....	17 ou 04 92 83 20 05
MÉDECINS.....	Dr Bono : 04 92 83 23 02 Dr Roux : 04 92 83 26 67
AMBULANCES.....	Amb. du Colombier : 04 92 83 20 96
INFIRMIERS.....	Ceppodomo : 04 92 83 33 38 Brunel : 04 92 83 33 38 Bonnot : 06 67 78 44 26 Krzyszowiec : 06 67 78 44 26
KINÉSITHÉRAPEUTE.....	Guelpa : 04 92 83 76 48 Bizet : 06 83 24 51 96 Martel : 06 59 73 62 40
CHIROPRACTEUR.....	Casedevant : 06 12 24 68 92
OSTÉOPATHE.....	Vilefroy : 06 65 02 63 65
DENTISTE.....	Passeron : 04 92 83 24 68
PHARMACIE.....	Berlandi : 04 92 83 20 01
TAXIS.....	Antony : 04 92 38 32 68 Budon : 06 60 35 22 95
POMPES FUNÈBRES.....	Muraire : 04 92 83 22 80
MAIRIE.....	04 92 83 22 09
BUREAU D'ACCUEIL DU TOURISME.....	04 92 83 23 03
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	04 92 83 42 81
MAISON DES SERVICES AU PUBLIC.....	04 92 30 07 90

«à l'ombre du baou»

Bulletin d'information municipal.

Directeur de la publication :

Jean Ballester, Maire d'Annot.

Ont participé à la rédaction de ce numéro
l'équipe municipale et plusieurs associations
que vous reconnaitrez.

Dépôt légal n° 190 du 07 avril 2000

Déclaration n° 13J/99 du 11 juin 1999